

NEUCHÂTEL Président de l'exécutif, Thomas Facchinetti se livre à l'exercice.

Le Conseil communal et son bilan

FRÉDÉRIC MÉRAT

A l'approche des élections communales du 27 novembre, l'heure du bilan sonne pour les autorités sortantes. Le Conseil communal de Neuchâtel en a glissé quelques mots lors de la présentation du budget 2017 (notre édition d'hier). Président de l'exécutif, Thomas Facchinetti nous en dit un peu plus.

L'ambitieux programme politique 2014-2017 comprenait 241 actions. En cette fin de législature, 85% ont été réalisées (125 actions) ou sont en cours (79). Sinon, 28 sont à l'étude, six n'ont pas été traitées et trois abandonnées. A titre de comparaison, le précédent programme consistait en 158 actions, dont 82% étaient accomplies ou en passe de l'être à fin 2012.

«Donner une impulsion»

«Nous avons voulu faire bouger la ville, donner une impulsion; la mayonnaise a pris», estime Tho-



Le Conseil communal sortant, lors de la dernière séance du Conseil général de la législature. LUCAS VUITEL

«Nous avons voulu faire bouger la ville; la mayonnaise a pris.»

THOMAS FACCHINETTI
PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL

mas Facchinetti. C'est là «l'esprit du programme». Et de citer une nouvelle dynamique avec les commerçants du centre-ville, des festivals qui «ont pris de l'ampleur» ou un port animé comme jamais l'été dernier.

Il s'agissait de «donner du contenu à la maxime de notre programme: Neuchâtel, art de vivre et innovation». Mais «la convivialité, la fraternité, cela ne se décrète pas». L'élue socialiste rappelle que la marge de manœuvre des autorités est limitée: «C'est

quand même l'économie privée qui est aux commandes.»

S'il faut mentionner une réussite, représentative d'une manière de faire, c'est Chocolatissimo: «Les commerçants, qui ne seraient pas seuls en mesure d'organiser une telle manifestation, sont valorisés.»

Quid des actions phares?

Des «six actions phares» du programme, deux ont été clairement réalisées: la création d'un prix de la citoyenneté et d'un abonnement aux transports publics à prix réduit pour les jeunes (Abo-ado). La création de 150 logements d'utilité publique est en cours, en particulier à Monruz. Quant à l'implantation de nouvelles enseignes commerciales de qualité au centre-ville, «il y en a eu tout une série», relève le président du Conseil communal. Les balades à réalité augmentée sont pour l'année prochaine, dans le cadre du circuit

touristique Belle Epoque. Enfin, le projet d'un futur centre de congrès est «repositionné et reporté à moyen terme», en intégrant une galerie marchande. «Il faut étudier l'endroit, en collaboration avec la Chambre du commerce, l'Etat et Tourisme neuchâtelois. Le hangar des trams est l'un des sites privilégiés.»

«Projets plus compliqués»

Par ailleurs, au titre de ce qui a été accompli, Thomas Facchinetti évoque l'extension du réseau wifi en libre accès, le développement des structures d'accueil pour enfants, avec les Tables de midi, la visite des coulisses d'institutions, ainsi que la mise en place des agents de sécurité urbaine et des médiateurs. «Une action dans le sens de la fusion a réussi avec l'extension du Conseil des jeunes aux communes de la Côte.»

Et puis, «il y a les projets plus compliqués, qui prennent du

temps», en particulier en matière d'urbanisme et de mobilité. «Nous avons fait le pari qu'il vaut mieux travailler avec la population. Pour la rénovation d'un stade au Chânet, par exemple, nous avons pris le temps du dialogue avec l'association de quartier.»

Concernant le réaménagement des Jeunes-Rives, «désireux d'agir à long terme pour le bien de la ville, nous n'avons pas voulu précipiter les choses.» Encore une fois, de tels processus «prennent du temps et ce n'est pas toujours facile à faire comprendre,

mais ça améliore les projets, les consolide. Et surtout, ça permet de responsabiliser tout le monde. C'est une forme de gouvernement un peu nouvelle, plus participative; nous avons aussi davantage intégré le Conseil général.»

Encore faut-il composer avec le réel. «Arrivé au Conseil communal en 2012, je me suis rendu compte que cela prend parfois plus de temps que prévu», admet Thomas Facchinetti. Mais, «ce que nous pensions réaliser pendant la législature l'a été ou le sera l'année prochaine.»

«Les processus participatifs prennent du temps, et ce n'est pas toujours facile à faire comprendre.»

THOMAS FACCHINETTI PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL



COMMENTAIRE

FRÉDÉRIC MÉRAT
fmerat@lexpress.ch

Le rayonnement dans les urnes

Prime aux sortants? Lors d'une élection, celui qui occupe un fauteuil part avec un avantage pour le conserver. La visibilité d'un élu et de son action peut le servir, mais aussi lui nuire. Au-delà de l'impression subjective, l'électeur retiendra un engagement qui lui est cher ou ce qu'il aura jugé comme un fourvoiement.

Le vote éclairé passe pourtant par une forme de bilan. Celui d'un collège gouvernemental. Force est de constater que le citoyen manque d'un outil simple et pratique pour s'y retrouver. L'exercice est d'autant plus délicat que le programme du Conseil communal, comme de coutume, est en décalage temporel. Elaboré plus d'une année après les élections de mai 2012, il porte encore sur l'année 2017 et sera donc transmis en héritage aux nouveaux élus.

Ces derniers devront ainsi prendre le relais de grands projets non aboutis, à commencer par les Jeunes-Rives. Pour certains, le choix stratégique des autorités pour les mener à bien a manqué d'ambition. Pour d'autres, les aménagements concrets sont insuffisants.

Durant cette législature, il aura beaucoup été question de faire «rayonner» Neuchâtel. Certes, entre fêtes et illuminations, les Neuchâtelois ont pu profiter d'un centre-ville plus animé. Les hédonistes reconnaissants prendront-ils pour autant seulement la peine de voter? Le discours officiel empreint de méthode Coué irradiera-t-il jusque dans les urnes?

NEUCHÂTEL Le passage du camion exposition était entouré de diverses animations autour des 500 ans de la Réforme.

Se souvenir de ce que l'on doit aux réfugiés huguenots

Ministres et autres bénévoles de l'Eglise réformée évangélique du canton étaient hier aux quatre coins du centre-ville de Neuchâtel. Avant le lancement officiel en fin de journée des festivités organisées pour les 500 ans de la Réforme, l'héritage de cette dernière était au cœur de la cité.

«Aux réfugiés pour cause de religion, Neuchâtel leur fut asile et patrie». Telle est l'inscription figurant sur le monument du Refuge, au temple du Bas. Pour l'occasion sortie de sa cachette, au sous-sol de l'édifice, l'impressionnante sculpture inaugurée en 1938 représente une famille de réfugiés huguenots. Le monument devrait à nouveau être mis en valeur après la rénovation prochaine du bâtiment.

Avant celle de 1974, «le temple du Bas avait une disposition huguenote classique», explique Marc Bridel, qui officiait comme guide lors d'une promenade historique. La table de communion était au milieu, les bancs autour. Un tel aménagement est encore visible aux temples du Locle et de la Brévine. «Haut sur son socle, le monument était à côté de la chaire. Petit, j'étais impressionné», raconte le pasteur retraité.

Des réfugiés pionniers

«On lit beaucoup de choses aujourd'hui, mais la Réforme, c'est d'abord la découverte de la parole de Dieu», souligne Marc Bridel. Celui-ci nous conduit alors au premier étage de l'hôtel de ville,



Le camion exposition allemand parké près de l'hôtel de ville. LUCAS VUITEL

où est exposée la bible d'Olivétan, «la première en français traduite d'après les textes originaux en hébreu et grec». Alors que

Neuchâtel adopte la Réforme en 1530, l'ouvrage est imprimé cinq ans plus tard à Neuchâtel par Pierre de Vinglé. «C'est l'œu-

vre pionnière d'une équipe de réfugiés». D'autres marqueront également la région, comme Pourtalès, qui fonda l'hôpital du même nom, ou encore Suchard, descendant de huguenots. Certains ont même été gouverneurs de la principauté de Neuchâtel. Au collège des Terreaux, ancien cimetière, trois plaques tombales en témoignent. Cela fait dire à notre guide que des réfugiés ont même vécu au château!

Paroles de pasteurs

Bien ancrés dans le présent, mais n'hésitant pas à prendre une distance critique, des pasteurs sont par ailleurs descendus hier dans la rue. La pluie et le vent ont toutefois obligé les or-

ganisateurs à mettre la tribune à l'abri, dans le camion exposition allemand qui faisait halte à Neuchâtel. «Notre société établit beaucoup trop de lois, sur la base des incivilités de quelques-uns. Enseignons plutôt à nos jeunes le sens moral et civique», a déclaré un pasteur. «Si nous ôtons définitivement Dieu de notre tableau, nous devons porter l'entier de la loi sur nos épaules.»

Une confrère a pris le relais: «Les gens se souviennent de l'église au temps du malheur», lors du décès d'un proche; «on ne se préoccupe alors plus trop de laïcité». En la matière, s'il est un «terrain miné», c'est bien l'école, «mais là, il n'y a pas de risque, les enseignants n'y sont pas», a-t-elle glissé, en clin d'œil à leur grève. **FME**